Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 16 (1940-1941)

Heft: 5

Artikel: Les origines de la fortification

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-706826

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'entrée. Un signe de la main. Le caporal saute à la porte, l'ouvre et fait jaillir le cône éblouissant de sa lampe de poche. Le lieutenant s'élance.

— Eh bien sergent, on entre chez vous comme dans un bistro!

Le chef de poste sursaute, veut faire un geste pour saisir son fusil, mais le chef de patrouille le dissuade:

— Personne ne bouge sans mon ordre. Votre poste est pris. Faites sortir tout le monde. Allez, ouste!

Les six hommes, encore mal réveillés, clignotent des yeux, se lèvent et sortent. Car telle est la loi: un fortin surpris par une patrouille de chasse passe sous les ordres du chef de patrouille!

Le lieutenant ramasse tous les papiers, ordres, le livre de poste, puis il sort à son tour. Dans la nuit, les six prisonniers essayent de délivrer une forme gémissante en forme de saucisson qui gigote sur le terre-plein.

— La clé du poste, sergent.

Sachant toute résistance inutile, le sergent obéit. Deux tours dans la serrure. P. E. empoche la clé et suivi de ses huit patrouilleurs, il disparaît dans la nuit.

Cette histoire véridique ne dit pas ce que le sergent rouquin a raconté à la malheureuse sentinelle inattentive, ni comment la garnison du fortin du Bois-Joli a passé la nuit. Un fait est certain: A l'aube, la patrouille alla s'annoncer au P. C. de bataillon. Lorsque le Major eût écouté le récit du chef de patrouille, il partit d'un grand éclat de rire. Le lieutenant lui tendit la clé.

— Qu'est-ce que c'est que çà?

— La clé du fortin, mon Major!

— Comment, vous les avez bouclés?

P. E. eût cette réponse splendide:

— Oh, non! mon Major, je les ai enfermés dehors!

Evidemment, le prestige des patrouilleurs se maintenait au point culminant pendant les quelques jours qui suivaient cette aventure. Seulement voilà: les sentinelles, elles aussi sont pourvues d'esprit et de ressources. Leur revanche ne tarda pas. L'équipe de P. E. devait en faire la cuisante expérience.

Mais ceci est une toute autre histoire... *Hugues Faesi.*

Les origines de la fortification

Parmi les faits d'armes qui produisirent la plus grosse impression dans les milieux militaires, pendant la récente bataille de France, il faut citer en premier lieu la percée de la ligne Maginot réussie par les troupes allemandes, avec une aisance vraiment déconcertante, sur un front dont on ne saurait déjà maintenant fixer les limites, mais qui aux dires des communiqués parus alors, serait d'une largeur assez importante.

Les détails de cette bataille qu'on connaîtra probablement dans un bref avenir, permettront de se faire une idée de la tactique et des moyens employés pour mener à bien une entreprise que d'aucuns jugeaient pratiquement irréalisable et qui, pourtant, a réussi au-delà de toute espérance de l'assaillant.

Il paraît utile aujourd'hui, avant de tirer des conclusions, de jeter un regard en arrière sur l'ensemble du problème de la fortification, qui a fait naguère couler beaucoup d'encre et qui semble aujourd'hui encore devoir passionner à nouveau l'opinion publique.

La fortification est l'art de mettre un défenseur en état de résister avec avantage à un ennemi supérieur en nombre. On en trouve des vestiges dans les travaux les plus anciens que les générations successives ont laissés sur le sol, car elle répond au besoin d'assurer la sécurité. L'homme qui cherche à se garantir contre un ennemi s'abrite d'un obstacle; celui-ci est un fossé, sec ou plein d'eau, ou mieux encore un site élevé et escarpé, une muraille par exemple. Ce dernier genre d'obstacle donne à celui qui l'occupe des vues plus étendues et la possibilité d'agir offensivement contre son adversaire en jetant sur lui des projectiles. A l'époque c'était là un avantage considérable, car l'on n'avait guère à craindre des attaques aériennes!

Les fortifications les plus anciennes, les murailles pélagiques, les enceintes des vieilles cités de l'Orient, celles de la Grèce, les retranchements des Romains, les fortifications du moyen âge ont toutes ce caractère commun de comporter de grands murs au sommet desquels s'installait la garnison et d'où elle défiait les efforts de l'assaillant. Pendant une longue période qui dure jusqu'au moment où la puissance du canon se fait sentir, la supériorité reste acquise au défenseur. Son adversaire ne dispose, en effet, que de moyens insuffisants pour détruire l'obstacle qui lui est opposé. Il cherche à saper les murailles par la base, à les faire écrouler, il les ébranle par le bélier, il construit de grandes tours en bois ou hélépoles pour les dominer, mais tous ces travaux exigent du temps et la mise en œuvre de moyens mécaniques dfficiles à obtenir. Les sièges durent alors des années entières; ils forment à eux seuls l'objectif d'une guerre.

Avec le canon de bronze, monté sur un affût relativement mobile, lançant des boulets de fonte ou des bombes, la situation respective du défenseur et de l'assaillant se modifie à l'avantage de ce dernier et l'on pourrait s'étonner même de voir la fortification garder encore autant d'importance si l'on ne tenait compte de ce fait que le canon apparaît à l'époque où les nations européennes se forment, cherchent à conquérir, sur le voisin, des provinces, parfois de simples parcelles de territoire ou même une ville, et qu'ainsi la défense est morcelée. De plus, les moyens de transport, en raison de l'état précaire des voies de communication, sont encore assez imparfaits pour qu'on ne puisse amener que très difficilement le matériel de siège.

Par la suite, ce système de guerres de postes se transforme; au lieu de chercher à débusquer l'ennemi d'une position avantageuse, l'adversaire le prend lui-même comme objectif pour l'anéantir et lui imposer ses conditions.

Alors, la fortification dont, jusque-là, personne ne songeait à nier l'utilité, commence à trouver des détracteurs qui lui reprochent d'absorber, pour sa défense, des forces plus utiles en rase campagne. De nouveaux arguments viennent s'ajouter à celui-là. C'est d'abord le progrès des moyens de destruction, dont dispose l'assiégeant, qui se développe plus rapidement que celui des ressources auxquelles l'ingénieur a recours pour y résister. C'est ensuite la création des voies ferrées qui augmente, dans des proportions inconnues jusqu'alors, les moyens de transport des armées et de leur matériel. Enfin, c'est l'institution du service obligatoire dans toutes les nations européennes qui met en jeu, au moment d'une mobilisation, des forces si considérables qu'un envahisseur peut poursuivre sa marche en avant, tout en laissant dernière lui des troupes suffisantes pour masquer les places fortes.

Toutes ces conditions réunies ont eu pour conséquence de développer l'idée que la fortification n'était plus d'un grand secours dans la défense des Etats.

Si l'opinion qu'on vient d'indiquer a trouvé, en son temps, des partisans, elle fut loin cependant d'être adop-

tée généralement puisque, sans exception, tous les Etats se sont couverts peu à peu de forteresses. On admit alors, et c'était le principe qui prévalait encore hier, que les places fortes, quoique difficiles à défendre, donnent encore à la nation qui les possède le moyen d'occuper et de défendre les nœuds de communication les plus importants, comme elles lui permettent aussi de gagner du temps pour organiser ou faire mouvoir ses armées pour rétablir momentanément l'équilibre entre des forces inégales.

Aujourd'hui, la tactique de la guerre-éclair, basée sur la puissance de destruction de l'aviation employée massivement et la force de pénétration des unités blindées, a réduit à néant bien des notions que l'on pouvait croire jusqu'alors solidement établies.

A n'en pas douter, la question des fortifications fera encore l'objet de bien des dissertations et les techniciens de la guerre auront l'occasion d'épiloguer longuement sur la valeur des ouvrages fortifiés en face des armes offensives, dont les troupes d'assaut disposent aujourd'hui. *N.*

Un peu d'histoire

Mobilisation de l'armée fédérale en 1856

Elle est presque oubliée aujourd'hui, cette prise d'armes qui vit la Confédération à deux doigts d'une guerre sanglante; et la plupart de nos jeunes gens qui chantent si fréquemment *Roulez tambours!* ne se doutent pas que ce chant est l'écho du mouvement patriotique qui saisit, en présence de menaces de la Prusse, la Suisse de 1856.

A cette date, le canton de Neuchâtel était suisse depuis huit ans seulement. De 1815 à 1848, il avait été à la fois Principauté prussienne et membre de la Confédération. La république et l'accession intime à la Suisse avaient été proclamées en 1848; mais le roi de Prusse conservait de nombreux partisans dans diverses régions du pays.

En septembre 1856, ces partisans tentèrent un coup de main pour rétablir l'autorité du roi d'alors, Frédéric-Guillaume IV. Arrêtés, ils allaient passer aux assises fédérales quand la Prusse demanda leur élargissement. Elle estimait que le procès qui leur était intenté préjugeait la perte de la suzeraineté prussienne non encore reconnue en droit. Le Conseil fédéral, estimant que l'admission de Neuchâtel comme canton suisse avait tranché la question, déclina la réclamation de la Prusse.

Celle-ci menaça et arma. Napoléon III, n'oubliant pas sa qualité de citoyen thurgovien, offrit sa médiation. Il s'engagea à empêcher la Prusse de continuer ses mouvements militaires si, de son côté, la Suisse contribuait au maintien de la paix en relâchant les insurgés.

Le Conseil fédéral refusa net, tout en accréditant auprès du gouvernement français le général Dufour, avec la mission de réclamer la renonciation de la Prusse à ce que celle-ci prétendait être ses droits. A cette condition seulement, le Conseil fédéral se déclarait prêt à libérer les inculpés.

La Prusse n'y consentit pas; les relations entre les deux Etats furent rompues; la légation prussienne quitta Berne.

Dès lors, les préparatifs militaires s'activèrent. Toute l'armée, élite, landwehr, réserve, fut mise de piquet; des corps de volontaires et des dépôts furent formés. Une première levée de 30,000 hommes fut ordonnée pour garnir la ligne du Rhin. L'Assemblée fédérale, convoquée *ad hoc*, ratifiait ces mesures le 27 décembre et nommait le général Dufour commandant des troupes levées et à lever.

Une ardeur guerrière du meilleur aloi enflammait tous les esprits depuis qu'on avait eu connaissance d'un ultimatum prussien, en date du 22 décembre, avisant que, «si le 2 janvier 1857 les prisonniers neuchâtelois n'étaient pas mis en liberté, la guerre serait déclarée».

La fierté républicaine était piquée au vif. On ne pensa plus qu'à se bien battre. Toutes les mesures de défense furent poussées avec vigueur. Les arsenaux, les magasins, les poudrières furent promptement inspectés et regarnis. Les bateaux à vapeur sur le lac de Constance et sur le Rhin furent armés en guerre et placés sous le commandement d'un ancien officier de la marine britannique; Schaffhouse, Eglisau, Bâle furent fortifiés; deux ponts de bateaux furent jetés à Schaffhouse, et un à Bâle, de même que deux équipages de ponts furent tenus prêts pour le lancement de deux autres ponts militaires.

Pourquoi jeter des ponts? demandera peut-être quelqu'un de nos lecteurs. N'était-il pas plus indiqué de rompre les passages existants pour gêner le franchissement du Rhin par l'ennemi?

Le général Dufour ne le pensait pas ainsi. Il n'avait pas froid aux yeux, et il avait confiance en son armée. Il ne voulait pas attendre les Prussiens en Suisse, mais traverser le Rhin lui-même pour les chercher en Allemagne et porter la guerre sur le territoire étranger. Dans cette intention offensive, il avait fait ajouter à ses instructions que, «si les circonstances l'exigeaient, il était autorisé de sortir des frontières».

Nous ne manquions pas d'amis dans le grand-duché de Bade, dans le Wurtemberg, ainsi qu'en Bavière et en Autriche, qu'un premier succès aurait aisément mis de notre côté.

Le général Dufour comptait donc attirer les Prussiens vers Bâle, qui, mise rapidement en état de défense et occupée par une division, devait résister à l'attaque. Avec le reste de l'armée, Dufour entendait franchir le Rhin vers Schaffhouse, puis se rabattre à gauche pour s'efforcer d'acculer l'ennemi dans le coude du fleuve. Les troupes étaient pleines d'entrain. En tête, devait marcher la Ire division, commandée par le colonel vaudois Charles Veillon; le 20me bataillon genevois était désigné comme extrême avant-garde.

On en était là, quand des bruits de paix vinrent souffler sur tant de zèle. La médiation avait marché; la diplomatie avait repris ses droits et regagné le temps perdu; Napoléon III, appuyé par tous les cabinets européens, avait insisté, et le Conseil fédéral avait fini par accepter ses offres. La conséquence fut la confirmation de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération et la suppression définitive, en droit comme en fait, de la suzeraineté du roi de Prusse. Ce dernier ne conservait que le titre de Prince de Neuchâtel.

Dans son ordre de licenciement, le général Dufour, jetant un baume sur l'espérance déçue de ses hommes de prouver leur dévouement à la patrie par leur conduite sur le champ de bataille, déclara «que s'il n'avait pas été donné à l'armée d'agir plus vivement pour le pays, au moins tout le monde avait pressenti ce qu'elle aurait pu faire pour sa liberté et son indépendance».

Tel fut cet épisode qui prit, en Suisse, le nom de Campagne du Rhin.